



COMMUNE DE BIBLISHEIM

**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2024**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. DEUTSCH Laurent, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés: M. RITTER Fabrice,

Membres absents non excusés: ---

Pouvoirs: M. RITTER à Mme CABIROL

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: Mme Patricia TRITSCHLER

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 3 OCTOBRE 2024**

Le procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	Renouvellement de la concession de Mme HEIM Lucie	5 novembre 2024
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	Renonciation à la préemption de la parcelle 146/21, section 6, Im Tieffen Wald, (terrain La Foncière du Rhin) Renonciation à la préemption de la parcelle 394, section 5, 2 Rue de l'Eglise (terrain WENDLING)	7 octobre 2024 7 octobre 2024
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 23 mars 2023 (article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Locales) :

Virement de crédit du compte 615231 – entretien et réparations sur voirie : - 1.500 €
 au compte 6574 – subv aux personnes de droit privé + 1.500 €

TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

Le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs des concessions au cimetière, applicables au 1^{er} janvier 2025 :

Concession en pleine terre :

Tombe de 2 m²:

<i>15 ans:</i>	100 €	<i>30 ans:</i>	200 €
----------------	-------	----------------	-------

Tombe de 4 m²:

<i>15 ans:</i>	200 €	<i>30 ans:</i>	400 €
----------------	-------	----------------	-------

Case au columbarium:

Nouvelle concession :

<i>15 ans:</i>	1.000 €	<i>30 ans:</i>	1.500 €
----------------	---------	----------------	---------

Renouvellement de concession :

<i>15 ans:</i>	250 €	<i>30 ans:</i>	500 €
----------------	-------	----------------	-------

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU SDEA

Monsieur DEUTSCH présente le compte rendu des réunions du SDEA auxquelles il a assisté.

Commission locale Eau Potable : 400.000 € de travaux ont été réalisés en 2024 (sur 800.000 € budgétisés) : branchements, remplacement de compteurs, remplacement de poteaux d'incendie. 822.000 € sont prévus pour 2025. Aucune opération ne concerne BIBLISHEIM. La fusion des 6 commissions locales (sauf NIEDERSTEINBACH) est approuvée et devra être validée en assemblée générale. Le prix de l'eau restera stable en 2025.

Commission locale assainissement : les travaux réalisés en 2024 concernent principalement la pose et réfection de collecteurs, le déraccordement de fossés et la campagne de cuves de récupération d'eau de pluie. Aucune opération ne concerne BIBLISHEIM, ni en 2024 ni pour les prochaines années. Le prix de la part fixe va augmenter de 5,00 € HT en 2025 (55 €), celui de la part variable de 0,10 € HT (1,60 €/m³).

Commission locale GEMAPI : les travaux réalisés en 2024 concernent le Fleckenstein, la traversée urbaine de WOERTH, le fauchage d'espèces envahissantes, des études sur le ruissellement et propositions d'aménagement de la Sauer et du Seltzbach, l'arrachage d'aulnes. Le programme des travaux pour 2025 comprend des études contre les coulées de boue et les inondations, une campagne d'identification des molécules de produits phytosanitaires.

Bassin versant du Seltzbach : les 4 communautés de communes du bassin versant du Seltzbach, le SDEA et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ont signé le Contrat de Territoire Eau et Climat *Agir pour le Seltzbach, milieu riche à préserver*. Le programme d'Etudes Préalables pour la prévention des inondations de la Sauer figure dans ce contrat.

DIVERS

➤ **Entretien des cours d'eau**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le SDEA a enlevé des embâcles dans le Halmuhlbach, dans le cadre de sa compétence GEMAPI. Cet entretien devrait empêcher l'inondation des terrains alentours.

➤ **Moulin sur la Sauer**

La roue à aube du moulin chez Monsieur GEISS a été remplacée par une turbine. La DDT n'a transmis aucune information.

➤ **Extension de la Maison des Associations**

Les travaux avancent rapidement. Le charpentier et le plaquiste sont sur le chantier. Le pilier de soutien a été mis en place dans la salle et les fenêtres ont été remplacées.

➤ **Informations diverses**

⇒ *Cérémonie du 11 Novembre*

Compte tenu des travaux à la Maison des Associations, il n'y aura pas de cérémonie du 11 Novembre cette année. Seule la gerbe sera déposée au Monument aux Morts.

⇒ *Conseil d'Ecole*

Suite aux évaluations nationales, le niveau est correct à l'école de BIBLISHEIM.

Fin de la réunion : 21 H 30

Le Maire
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES

Mireille Cabirol de Saint Georges

